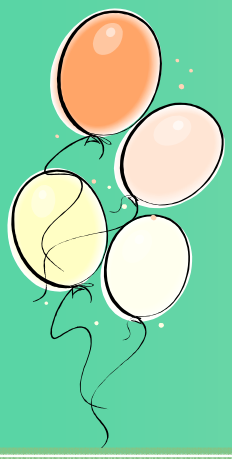

Les mots de l'Espoir

Le journal de liaison de l'Association **« l'Espoir »**
BP 21037 - 95290 l'Isle-Adam
Tél : 01 34 08 17 40 secretariat.dg@aped-espoir.fr

décembre 2008

les mots du Président

Les mots du Président

Avant de faire le bilan des travaux en cours , je souhaite rendre hommage à Madame Nicole LASSERRE, Directrice du Foyer de l'Isle Adam, qui va nous quitter, après 32 années passées parmi nous pour prendre un retraite bien méritée. Elle a toujours mis tout en œuvre pour que nos enfants se sentent bien au Foyer. Elle a transmis, à son équipe, son exigence du respect des résidants dans toutes les circonstances.

Merci beaucoup Madame LASSERRE pour votre dévouement. Nous vous souhaitons une longue et heureuse retraite.

****

Dans le précédent numéro, nous avions annoncé que l'année 2008 serait une année « charnière » pour notre Association.
A l'heure du bilan nous pouvons constater que les « chantiers » ont bien avancé.

Pour ce qui concerne la gouvernance de notre Association nous avons terminé :

- Le projet associatif,
- La refonte des statuts,
- Le règlement intérieur qui viendra compléter ces statuts.

Ces documents ont été ratifiés par l'Assemblée Générale extraordinaire, qui s'est réunie le 13 décembre dernier.

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) négocié à la demande de nos autorités de tutelle a été signé début décembre. Ce contrat qui se déroulera du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2013 va nous permettre de réaliser nos projets sans avoir à renégocier chaque année les budgets.

Pour ce qui concerne le développement de nos établissements :

- La construction des nouveaux ateliers de l'ESAT sera terminée en début d'année et sera suivi du transfert de tous les ateliers sur PERSAN
- Les travaux de rénovation du Foyer de l'Isle Adam pourront alors démarrer.
- les locaux du SIAMAT (service intermédiaire d'Accès et de Maintien de l'Aide par le Travail), seront prêts en fin de premier semestre pour une ouverture en septembre.
- Les appartements regroupés construits à PERSAN, pour les travailleurs de l'ESAT, seront livrés en septembre prochain.
- La construction de ceux prévus à BRUYERES sur OISE devrait démarrer en fin d'année 2009.

Et nous avons bien entendu d'autres projets qui attendent le feu vert de nos financeurs, mais nous aurons l'occasion de vous en reparler…

****

Le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël et une excellente année 2009.
Alain Fourcroix

SOMMAIRE

- **L'ASSOCIATION**
  - Entretien avec Mme Gaveriaux page 2
- **ACTUALITES DE L'ESAT page 3**
- **IME**
  - Le photogramme page 4
  - Des activités…….. page 5
- **SAJH**
  - Le suivi médical page 6-7
- **CENTRE D'HABITAT**
  - Vente de brioches page 7
- **ELLE NOUS QUITTE** …… page 8

Entretien avec Madame GAVERIAUX

Madame GAVÉRIAUX, vous êtes membre fondateur de l'association, comment est née l'Association ?

En 1963, j'ai été contactée par le Dr Lacroix, médecin libéral à Persan. Des parents d'enfants handicapés mentaux cherchaient une solution pour leurs enfants et voulaient se réunir pour en discuter.

J'ai fait la connaissance de M. Buisson (à l'époque directeur des Ateliers de Moulin-Neuf à Chambly) qui avait une enfant trisomique et de M. Marchand, régisseur des pompes funèbres à Persan qui avait également un enfant handicapé. D'autres parents se sont joints à nous, essentiellement des patients du Dr Lacroix.

C'est ainsi que fut créée et déclarée l'Association le 30 août 1963.

A partir de là, la tâche ne fut pas facile car il y a 45 ans le handicap n'était pas reconnu comme aujourd'hui. Il y avait très peu d'établissements et la situation de la Préfecture sur Versailles ne facilitait pas les échanges.

Nous avons trouvé un terrain à Champagne et Monsieur Buisson de par son activité nous a trouvé des chalets. Nous avons ouvert un IMP le 2 novembre 1965 avec une quinzaine d'enfants. La publicité faite à l'époque dans les journaux a fait que d'autres parents nous ont rejoints et que les locaux furent vite trop exigus. A cet instant les héritiers Thoureau cherchaient un acquéreur pour le Château de la Faisanderie à l'Isle Adam. L'Association l'a acheté, l'IME s'y est installé en 1970 et a pu augmenter sa capacité.

Y-a-t'il eu une activité de maintenue à Champagne ?

Oui une partie de l'IMPro est restée à Champagne jusqu'à l'arrivée de Madame Brodard en 1981. *(Madame Brodard a été directrice de l'IME de 1982 à 2005)*

L'objectif premier des parents était de créer des établissements qui accueilleraient leurs enfants une large partie de leur vie.

Après l'IME, c'est le CAT qui s'est ouvert, puis le foyer. Ce fut pour nous une grande satisfaction de voir nos enfants à l'IME, l'IMpro et le CAT. Notre objectif était atteint.

Le prochain objectif maintenant pour nous parents serait de voir la maison de retraite.

Pour vous l'ouverture du CAT a-t-elle été plus facile que l'IME ?

Oui beaucoup plus. L'ouverture de la part du gouvernement était plus grande, les formalités ont été plus faciles, et nos enfants plus reconnus. Les esprits se sont ouverts même du coté des parents qui, pour certains, avaient été réticents à mettre leurs enfants dans les établissements.

Ce qui me touche le plus actuellement c'est de voir que des établissements s'ouvrent sur Persan, berceau de notre Association.

Qu'attendez-vous aujourd'hui de notre Association ?

Qu'elle continue avec la lourde tâche qui l'attend d'ouvrir d'autres établissements et notamment un autre IME.

Un des objectifs n'est-il pas de sensibiliser les jeunes parents à prendre des responsabilités au sein de l'Association ?

Je pense que l'ouverture d'esprit des jeunes parents font qu'ils vont beaucoup plus vite vers les établissements qui peuvent accueillir leurs enfants.

Oui, mais ne pensez-vous pas que l'Association a aussi besoin de parents pour poursuivre son action?

Oui, bien sûr, il faut inciter les jeunes parents à venir nous rejoindre. Tout est question d'information et de sensibilisation. Les parents d'enfants handicapés ont des préoccupations autres que les parents d'enfants dits normaux.

Toute seule maintenant, je suis soulagée de savoir ma fille dans un établissement où elle se sent bien. Il faut donc encourager les jeunes parents à se joindre à nous et à les inviter dans les Assemblées Générales.

Administrateur ? Qu'est-ce-que cela vous a apporté?

L'impression de vivre quelque chose, une aventure, de participer à quelque chose d'enrichissant même si maintenant ça devient plus compliqué. J'ai toujours beaucoup de plaisir à assister aux réunions du Conseil d'administration.

Et vous avez été toujours assidue !

Oui quand je suis engagée, j'essaie toujours de faire le mieux possible.

D'après vous chaque administrateur peut participer avec ses compétences ?

Oui tout le monde peut apporter quelque chose à l'association, avec pour chacun des compétences différentes.

L'Association est toujours présente après 45 ans d'existence et je lui souhaite de continuer encore longtemps.

Jean-Pierre CAILLEAU

ACTUALITES DE L'ESAT

WWW .cat-avenir.com

Les nouveaux ateliers

L'ESAT-AVENIR, va être regroupé sur le site de Persan, à partir de 2009.
C'est l'atelier cuisine centrale qui déménagera en premier, sûrement début Février 2009, puis les ateliers de conditionnement de l'Isle Adam
En Avril 2009, la blanchisserie et les locaux administratifs seront livrés.

Quelques vues de la cuisine centrale et du restaurant

Le SIAMAT débutera son activité à partir de septembre 2009.
Un temps de travail adapté aux capacités de chacun, un accompagnement spécifique au projet individualisé seront les principaux axes d'aide de ce nouveau service. Il permettra aux jeunes de progresser vers une intégration complète en ESAT et aux plus anciens d'alléger le travail et de se préparer à un autre mode de vie et d'activité. Pour ces derniers, la diminution des ressources venant du travail sera compensée par l'AAH.
Ce service, financé par le conseil général du Val d'Oise, accueillera 30 personnes en deux groupes.
Les familles intéressées par ce nouveau service peuvent contacter l'ESAT au **01 30 28 74 80** ou au **01 34 08 17 00**

Philippe Leclerc

Mise en service surprise à la cuisine de l'ESAT

Mardi 16 décembre, à l'approche des fêtes de fin d'année, les entreprises qui réalisent la nouvelle cuisine de l'ESAT ont décidé une réunion de chantier et de convivialité en organisant un « GIGOT BITUME » sur le chantier, renouant là avec une tradition née pendant les travaux de modernisation de Paris par le baron HAUSSMANN au XIXème siècle. A l'époque, les ouvriers qui coulaient l'asphalte sur les trottoirs de Paris avaient pour habitude de réchauffer leur gamelle en la glissant dans le fondoir à bitume. Les techniques ont évolué, l'idée est restée donnant l'occasion de se retrouver pour passer un agréable moment ensemble.

Ce mardi, environ 50 personnes, ouvriers, entrepreneurs, architecte et représentant de l'association étaient rassemblés et ont inauguré par avance ce lieu de restauration.

JP Cailleau

Le Photogramme

Dans le cadre d'une activité « arts plastiques », certains jeunes de l'IMPro découvrent une nouvelle façon de faire de la photo grâce à une démarche originale que nous propose Olivier VERLEY.

Durant quatre séances Liouba, Marine, Hassib et Alexandre se sont rendus à l'atelier de l'artiste à Auvers Sur Oise et ont réalisé à chaque fois plusieurs photogrammes

Intérêt du photogramme selon Olivier VERLEY :

« *Les avantages de ce procédé sont nombreux : l'exécution est automatique et instantanée (sans appareil), l'œuvre créée est unique (pas de négatif) et chaque épreuve représente la fixation d'un laps de temps irreproductible. La rayographie qui reproduit l'ombre ou les transparences des objets sur le papier offre comme une quintessence de la recherche photographique. Elle ne nous donne à voir que la structure formelle des objets et leur relation à la lumière traversante. C'est une nouvelle manière de voir l'objet. Il ne nous est donné de lui que ce qu'il arrête des rayons de la lumière incidente, il n'existe qu'en fonction de la source lumineuse.* »

Les productions ont été réalisées dans l'atelier : un lieu de production très lumineux et une chambre noire

Le matériel utilisé : un agrandisseur, du papier photo, le révélateur, le bain d'arrêt, le fixateur et le lavage, et bien-sûr, un choix tout à fait arbitraire d'objets sélectionnés pour composer le photogramme…

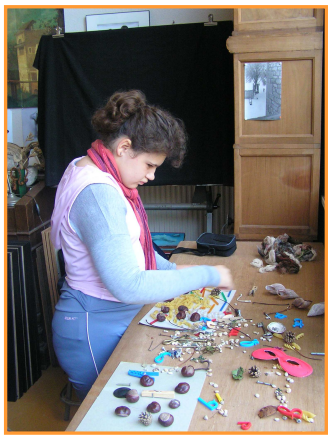

Aurélie, Olivier, Steven et Mustafa seront les prochains à appréhender cette technique et à laisser libre court à leur imagination…

Création d'un 4ème groupe de moyens

Après quelques abattages de mur, coup de peinture et un peu de patience, nous avons pu tous ensemble choisir et acheter nos meubles. Et après quelques tours de vis et une « main d'œuvre » courageuse, nous sommes dans notre petit espace bien coloré au goût de tout le monde !

La NBA et l'Espoir

Les MIAMI HEATS et les NEW JERSEY NETS, deux célèbres équipes de basket ball des Etats-Unis ont proposé aux jeunes une séance d'entraînement au palais omnisport de Paris Bercy.
Une journée exceptionnelle au milieu de toutes ces stars de la NBA. Merci à Spécial Olympics de nous faire vivre de grands moments

Activités aquatiques

Le groupe d'Aurélie s'éclate à la piscine de Chambly toutes les semaines.

Vive le tri!!!

Les notions de tri sélectif, de recyclage et de préservation de l'environnement sont très présentes dans notre quotidien. Soucieux d'être en lien avec l'actualité, nous proposons un travail qui permette aux enfants et aux jeunes d'appréhender et d'investir ce mouvement citoyen.
Le projet mis en œuvre vise à fortement développer le tri sélectif dans l'ensemble de l'I.M.E. par la collecte des différents matériaux recyclables et plus particulièrement celle du papier.
La prise de responsabilités au travers de la mise en place du projet, de son organisation et de son suivi ainsi que la sensibilisation des autres jeunes à la préservation de l'environnement sont autant d'éléments qui ont fortement mobilisés les deux groupes de moyens impliqués dans ce projet.

Le suivi médical du résidant

Le SAJH accueille 44 résidants dont 30 bénéficient d'un hébergement. Nous les accompagnons de façon continue dans la vie de tous les jours. Notamment, nous les accompagnons au niveau médical suivant les modalités stipulées dans le contrat de séjour qui précisent les domaines d'intervention de chaque partie dans cet accompagnement médical

L'établissement met alors les moyens suivants en fonction des besoins identifiés.

Nous avons tout d'abord du personnel para-médical et éducatif : 2 infirmières à mi-temps et une aide-médico-psychologique à temps plein. Chaque agent a un rôle bien défini afin de mieux coordonner les actions quotidiennes du suivi médical.

Nous vous proposons de prendre connaissance de ce service.

Les infirmières : présentation par Nathalie ROTH

Notre rôle, au sein du SAJH, est la prise en charge (globale) dans une dimension à la fois physique et/ou psychologique de tous les résidents (internes et externes) afin de leur assurer bien être et sécurité.

Plusieurs missions nous sont donc ainsi confiées :

Créer un espace d'écoute : Il est essentiel de privilégier la dimension de la demande qui implique la mise à disposition d'un espace relationnel où le résidant peut « déposer » ses angoisses, son mal-être physique ou psychologique. Cependant, il ne faut pas que cet espace - qui se trouve être l'infirmerie - soit identifié par le résidant comme un espace « menaçant ». Il pourrait compromettre son envie et son besoin de parler. C'est pourquoi il est important que nous ne soyons pas perçues comme « l'infirmière qui traite par des actes invasifs » (de soins : piqûre..), mais comme « l'infirmière institutionnelle » qui est là pour apporter une qualité d'écoute à des problèmes somatiques et/ou difficultés psychoaffectives.

Le partenariat avec les praticiens de santé : Nous avons créé un partenariat avec le secteur médical afin de construire des relations de confiance avec ces différents praticiens : médecin généraliste, psychiatre, phlébologue, cardiologue, gynécologue, dentiste, ophtalmologue. Cela permet une meilleure prise en charge du résidant ainsi qu'un meilleur diagnostic des symptômes. C'est la raison pour laquelle une fiche de mission médicale est systématiquement fournie au praticien pour chaque rendez-vous afin qu'il puisse nous transmettre ses conseils ainsi que ses interrogations pour un meilleur suivi au sein de l'établissement. L'accompagnant (AMP) se doit également de rendre compte du rendez-vous. Nous avons ainsi construit depuis plusieurs années un réseau de praticiens que nous « formons » et que nous continuons à renforcer.

Les traitements : nous avons en charge la préparation des piluliers pour la semaine et de ce fait, gérer le stock de médicaments et le renouvellement des ordonnances. Ce travail est réalisé de deux façons :

- Pour certains, la prise en charge médicale se fait à 100 %, c'est-à-dire que nous les accompagnons chez leur praticien, à la pharmacie...
- Pour d'autres se sont les familles qui se chargent du suivi médical. Elles nous font ensuite parvenir médicaments **et ordonnances** pour que nous puissions préparer les piluliers.
- Et enfin les familles qui préparent elles-mêmes les piluliers.

Cependant, nous ne pouvons donner de médicaments sans une copie d'ordonnance datée et signée par un médecin.

Il est important de préciser que notre travail se fait en étroite collaboration avec les familles qui restent les premiers acteurs auprès de leurs enfants, et participent au suivi médical en se tenant au courant de la santé de leur enfant, ainsi que des différentes démarches que nous réalisons avec lui.

Il est aussi de notre rôle de veiller aux effets secondaires que peut engendrer la prise d'un traitement, et nous veillons également à la bonne administration de ce dernier.

Le suivi du dossier médical : nous tenons à jour les dossiers médicaux. Pour cela des outils ont été créés : Chaque résidant fait l'objet d'une synthèse médicale annuelle accessible aux équipes. Leur poids est surveillé mensuellement, le renouvellement des vaccins est vérifié annuellement. Chaque site (hébergement et accueil de jour) dispose d'un classeur accessible aux professionnels où se trouvent une synthèse médicale, ainsi qu' une copie des ordonnances en cours.

Participation au projet personnalisé : Nous participons aux réunions institutionnelles qui se déroulent le mardi après-midi et le jeudi après-midi. Nous informons les équipes sur l'état d'avancement des accompagnements médicaux, et celles-ci peuvent nous questionner sur des problèmes rencontrés au quotidien. C'est un travail d'équipe important ; nous participons même à certaines synthèses où notre présence est indispensable pour le bon suivi et la cohérence du projet personnalisé du résidant.

Au vue de toutes ces missions, le poste d'infirmier au sein du SAJH est essentiel. Nous avons un travail de prévention, en identifiant les problèmes et en réalisant ou en coordonnant des actions de soins. Un bon suivi médical permet de garantir à nos résidants la meilleure santé possible ainsi que de pouvoir les accueillir le plus longtemps possible au sein de l'établissement.

SAJH

L'Aide-Médico-Psychologique : présentation par Cécilia PEREIRA

Afin de renforcer suffisamment ce service, une AMP est disponible tous les matins pour effectuer les accompagnements chez les praticiens quand la présence de l'infirmière n'est pas indispensable. Elle se charge de l'administration des traitements le midi lorsque l'infirmière n'est pas présente. Il est important que cette AMP soit le plus souvent possible la même personne, une relation de confiance s'instaure dés lors progressivement avec le résidant mais également avec les praticiens. Le suivi est donc de meilleure qualité. Le travail de collaboration entre les infirmières et l'AMP est essentiel.

Les après-midi, les accompagnements sont réalisés par l'équipe d'hébergement (environ 10% des accompagnements).

Les autres moyens :

L'établissement met des moyens matériels à disposition :

- Un véhicule spécialement réservé toute la journée pour les accompagnements médicaux ou paramédicaux.
- Un logiciel pour le suivi des rendez-vous médicaux.
- Une fiche « Mission médicale » pour chaque rendez-vous où l'accompagnant et le praticien ont la possibilité de noter des observations ou des conseils pour une meilleure liaison entre intervenants.

Le suivi médical des résidants au SAJH est un suivi obligatoire et indispensable. Des moyens sont disponibles à ce jour. Ce service est évalué régulièrement par une comptabilisation du nombre d'accompagnements (par praticien), des motifs d'interventions médicales ainsi que du temps consacré par chaque professionnel afin de nous assurer de la suffisance des moyens mis en œuvre pour la sécurité et le bien-être des résidants.

Le suivi médical est l'affaire de chaque professionnel de l'établissement par une coordination de tous les services (administratifs, paramédicaux, éducatifs et sociaux).

CENTRE D'HABITAT

Vente de brioches au Centre d'habitat

Sur une idée du **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale** et avec le concours du foyer, le Centre d'Habitat s'est essayé à la vente de brioches, à l'occasion des journées UNAPEI d'octobre 2008.

Les résidants, accompagnés de leurs encadrants, se sont adressés au boulanger de Beaumont qui livre le pain à l'établissement, afin de voir s'il lui était possible de confectionner des petites et moyennes brioches pour le 10 octobre.

Celui-ci a répondu présent et a confectionné 325 brioches.

Autre prestataire, le Service d'Accueil de Jour de Persan et son fameux four. Il a fabriqué 70 brioches, dans un délai relativement court.

Le vendredi 10 octobre, des équipes formées de résidants des deux services et d'accompagnateurs, se sont rendus dans les établissements de l'Association.

Les résidants avaient confectionné des affiches afin de sensibiliser les « acheteurs potentiels »

Une équipe a été accueillie **à l'I.M.E,** au **S.A.J.** et **à l'ESAT** de Persan, tandis qu'une autre équipe était présente sur le site de l'Isle Adam.

La vente a été très conviviale, les clients nombreux. Les résidants du foyer ont profité des quelques brioches restantes lors de leur petit déjeuner du week-end.

Les bénéfices de ces ventes sont remises aux services pour renouveler une partie des matériels des activités de loisirs du Centre d'Habitat.

Forts de cette expérience, les résidants et leurs encadrants se lanceront sûrement dans cette opération à plus grande échelle, l'année prochaine.

Un grand merci aux établissements qui nous ont reçus et à tous ceux qui nous ont aidés.

Nicole Lasserre

Brèves……...Brèves……Brèves……Brèves……Brèves……Brèves……...Brève

Depuis le mois de novembre 2008, le Tribunal de Grande Instance informe les tuteurs et curateurs de la nécessité de faire un renouvellement de demande de protection pour leur protégé, selon la loi du 5 mars 2007 sur la réforme de la protection juridique applicable au 1er janvier 2009.

Une requête leur est adressée, avec (entre-autre) une liste de médecins psychiatres à contacter pour l'expertise nécessaire.

Une expertise psychiatrique coûte environ 220 €.

Pour éviter ces frais, il suffit de renvoyer la requête dûment complétée, sans l'expertise, mais avec une copie du dernier avis de non-imposition de l'adulte concerné. Le juge mandatera alors un expert gratuitement.

Il faut préciser que dans ce cas le choix de l'expert ne sera pas possible.

Valérie Poret
Coordinatrice sociale ESAT

Après 32 années.....

Fin 2008, Nicole Lasserre quittera ses fonctions de directrice du Centre d'Habitat. Arrivée en 1976 à l'IME L'Espoir en qualité d'éducatrice spécialisée, elle a effectué un respectable parcours professionnel au sein de l'Association. En 1982 elle a quitté l'IME pour l'ouverture du Foyer d'Hébergement du CAT en qualité d'éducatrice chef.
En 1992, elle est nommée directrice adjointe du CAT -FOYER AVENIR , en charge du Foyer et participe activement à la création du SAVS.
En 2005, consécutivement à la réorganisation de l'établissement et à la séparation complète des activités travail et hébergement, elle devient directrice du FOYER-SAVS.
Au cours de l'année 2006, elle a contribué à l'élaboration du projet Centre d'Habitat pour créer 40 places nouvelles d'hébergement qui ouvriront 2010. Tout au long de son parcours, et bien avant que les textes officiels ne le fassent, elle a placé les résidents au centre de ses préoccupations. Devant toutes choses ou situations, le respect et le bien-être des personnes accueillies étaient sa ligne de conduite. Exigeante avec elle-même, elle sollicitait activement ses équipes afin d'atteindre l'objectif qu'elle s'était fixé.
Elle a gagné la confiance de tous ceux qui l'ont côtoyée : résidants, familles, personnels et membres de l'Association.

Elle laisse une empreinte forte sur cet établissement à la hauteur de son engagement personnel.
Son départ signifie pour moi la fin d'une collaboration de presque 19 ans où nous avons été associés dans de nombreuses décisions parfois difficiles parfois heureuses mais que nous avons toujours voulues au service des personnes handicapées.
Jean-Pierre Cailleau

L'Association a besoin du soutien de tous pour poursuivre son action et atteindre ses buts.
Faîtes la connaître ! Offrez votre soutien

L'Association peut recevoir des dons ou des actions de mécénat

Bulletin de Soutien à l'Association

Madame, Monsieur ……..
Adresse ……..

- Souhaite effectuer un don de soutien d'un montant de ……..

Le montant de votre don est à retourner à l'adresse suivante :

Aped l'Espoir
BP 21037
34, chemin des 3 Sources
95290 L'Isle Adam

(Les sommes versées sont déductibles pour partie de vos revenus. Un reçu vous sera délivré.)